

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la MRC de Bellechasse a adopté lors de sa séance ordinaire du 22 novembre 2023, le calendrier des séances ordinaires de l'année 2024 qui se tiendront à compter de 20 h 00 au 100, Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare-de-Bellechasse :

Mercredi, le 17 janvier 2024	Mercredi, le 10 juillet 2024
Mercredi, le 21 février 2024	Mercredi, le 18 septembre 2024
Mercredi, le 20 mars 2024	Mercredi, le 16 octobre 2024
Mercredi, le 17 avril 2024	Mercredi, le 27 novembre 2024
Mercredi, le 15 mai 2024	Mercredi, le 11 décembre 2024
Mercredi, le 19 juin 2024	

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse, ce 4 décembre 2023

Anick Beaudoin

Anick Beaudoin, directrice générale
Greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la MRC de Bellechasse a adopté lors de sa séance ordinaire du 22 novembre 2023, le calendrier des séances ordinaires de l'année 2024 qui se tiendront à compter de 20 h 00 au 100, Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare-de-Bellechasse :

Mercredi, le 17 janvier 2024	Mercredi, le 10 juillet 2024
Mercredi, le 21 février 2024	Mercredi, le 18 septembre 2024
Mercredi, le 20 mars 2024	Mercredi, le 16 octobre 2024
Mercredi, le 17 avril 2024	Mercredi, le 27 novembre 2024
Mercredi, le 15 mai 2024	Mercredi, le 11 décembre 2024
Mercredi, le 19 juin 2024	

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse, ce 4 décembre 2023

Anick Beaudoin

Anick Beaudoin, directrice générale

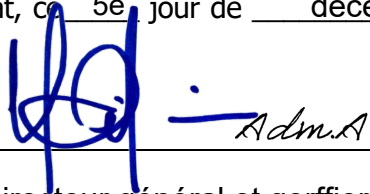
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Raphaël, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil le 6 juin 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour de décembre deux mille vingt-trois.

Signé:


Adm.A.

Titre : Directeur général et greffier-trésorier par intérim